

**NOTE A L'ATTENTION DES LOCATAIRES
MODERATION DES TEMPERATURES DE CHAUFFAGE**

Béziers, le 26 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Le contexte géopolitique actuel provoque une augmentation démesurée et incontrôlée du coût des énergies.

Pour défendre au mieux l'intérêt de ses locataires, Béziers Méditerranée Habitat adhère depuis plusieurs années au syndicat de l'énergie du département de l'Hérault (Hérault Energie), lequel a en charge la renégociation, à échéance, des contrats d'énergie de gaz et d'électricité de plus de 300 collectivités et assimilés tels que communes, hôpitaux, bailleurs sociaux...

Ainsi grâce aux volumes cumulés de ce groupement, les prix des énergies dont vous avez bénéficiés jusqu'ici étaient très compétitifs car inférieurs au prix du marché. A compter de 2023, l'envolée des prix d'achat aura un impact sur le cout du chauffage qui sera inévitable.

Ainsi votre résidence étant chauffée collectivement au gaz, il appartient à Béziers Méditerranée Habitat d'anticiper la saison à venir en essayant de limiter au maximum cette hausse de charges de chauffage.

En France, pour les logements les limites supérieures de température de chauffage sont fixées à 19° selon les articles R 131-19 et R131-20 du CCH et comme préconisé par les agences publiques.

En pleine crise de l'énergie, l'heure est donc à la sobriété. L'énergie qui coute la moins chère est toujours celle qui n'est pas consommée.

Lors du conseil de concertation locative du 11 octobre 2022, à l'unanimité des associations représentées et des membres de la Direction de Béziers Méditerranée Habitat, il a été décidé que pour contenir au mieux les charges de chauffage 2022/2023, nous allons limiter les températures de chauffage de jour comme de nuit à 19° sur l'ensemble des résidences bénéficiant d'un système de chauffage collectif, à savoir :

- La résidence des Charmes
- L'Iranget
- La Grangette
- La résidence Sébastopol
- La résidence Saint Michel
- La résidence 12 Jean BOUIN

Comptant sur votre compréhension sur cette situation inédite,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Magali BORDJA
Directrice Générale par intérim

